



No de résolution  
ou annotation

**Procès-Verbal des Délibérations  
de la Régie Intermunicipale  
Argenteuil - Deux- Montagnes**

**ORDRE DU JOUR**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2021**

- I OUVERTURE DE LA SÉANCE
- II CONSTATATION DU PROCÈS VERBAL DE SIGNIFICATION
- III ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- IV PÉRIODE DE QUESTIONS
- V DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2020
- VI PÉRIODE DE QUESTIONS
- VII LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE



No de résolution  
ou annotation

**Procès-Verbal des Délibérations  
de la Régie Intermunicipale  
Argenteuil - Deux- Montagnes**

**Mercredi, le 29 septembre 2021**

**Séance extraordinaire**

Endroit : Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes,  
Siège social

Présents : Messieurs Carl Péloquin, maire de la ville de Lachute,  
Marc-Olivier Labelle, maire de la municipalité de  
Saint-André d'Argenteuil, Richard Labonté, maire de la  
municipalité de Sainte-Placide, Madame Catherine Trickey,  
maire de la ville de Brownsburg-Chatham et Monsieur  
Pierre Arseneault, directeur général et secrétaire-trésorier  
de la Régie, formant quorum de ladite Régie.

Était également présente : Madame Isabelle Charbonneau, adjointe à  
la direction générale et comptabilité de la Régie Intermunicipale  
Argenteuil Deux-Montagnes.

**I- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte par monsieur Carl Péloquin.

**II- CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION  
DE SIGNIFICATION**

Les membres du Conseil étant tous présents renoncent à l'avis de  
convocation par écrit et consentent de tenir une séance extraordinaire  
sur le champ.

**III- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

14-09-21

Il est  
Proposé par : M. Richard Labonté  
Appuyé par : M. Marc-Olivier Labelle  
et résolu

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire soit et est adopté  
tel que présenté par le président

- adopté à l'unanimité

**IV- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question est adressée au Conseil de la Régie

**V- DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2020**

- Il y a dépôt du rapport financier 2020 réalisé par les auditeurs  
externes de la Régie, la Firme Raymond Chabot Grant Thornton.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-Verbal des Délibérations de la Régie Intermunicipale Argenteuil - Deux- Montagnes

### VI- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question est adressée au Conseil de la Régie

### VII- LEVÉE DE LA SÉANCE

15-09-21

Il est

Proposé par: M. Marc-Olivier Labelle

Appuyé par : Mme Catherine Trickey  
et résolu

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance  
extraordinaire soit et est levée.

- adopté à l'unanimité

Pierre Arseneault  
Directeur général et  
Secrétaire-trésorier

Carl Péloquin  
Président